

Lyon, le 17 mars 2020

Les Inspecteurs d'Académie,  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
d'Économie et gestion,

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement,

Mesdames et Messieurs les DDFPT,

Mesdames et Messieurs les  
professeurs,

**Rectorat**

IPR

Affaire suivie par  
Vincent Camet  
Jean-Charles Diry  
Véronique Monmaron  
IA-IPR Economie Gestion  
Téléphone  
04 72 80 60 09  
Courriel  
ipr@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07

[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

**Objet:** Mise en oeuvre de la continuité pédagogique en Économie et gestion

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, nous vous invitons en premier lieu à vous référer régulièrement aux principes édictés par notre ministère, ainsi qu'aux foires aux questions associées, dont vous pourrez prendre connaissance sur le site éponyme ([www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)) ainsi que sur le portail académique ([www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)). Le texte que nous vous adressons ne saurait par ailleurs contrevenir aux préconisations de votre chef d'établissement, en sa qualité de premier pilote pédagogique.

Ces repères énoncés, nous souhaitons tout d'abord vous assurer de notre soutien, en ces temps difficiles et en ces circonstances exceptionnelles. La mise en œuvre d'un enseignement à distance et la mise en œuvre de la continuité pédagogique sont par nature complexes et il va de soi que de nombreux ajustements seront nécessaires dans les phases d'opérationnalisation.

Concernant les examens et concours, des dispositions réglementaires vous seront données en temps et en heure par les services des examens. En l'état actuel de la situation ils sont suspendus et reportés (un nouveau calendrier sera élaboré) notamment pour tout ce qui concerne les CCF. Les élèves et étudiants qui auraient déjà été évalués conservent pour l'instant leur note. Il n'est pas à ce jour souhaitable d'organiser des évaluations à distance pour les CCF restants.

Compte tenu de la complexité de la situation il semble nécessaire que les professeurs puissent, avant d'engager des actions de continuité pédagogique avec les élèves ou étudiants, se concerter à distance afin de proposer (sous la validation du chef d'établissement, et au besoin après avis des corps d'inspection lorsque cela semble nécessaire), un dispositif cohérent et clair pour les apprenants. En effet la diversité des pratiques entre les professeurs, la multiplicité des supports numériques, et des modalités de suivi à distance diverses peuvent rendre plus compliquée la compréhension par les apprenants. Une présentation, par classe ou par niveau ou par discipline pourrait aider à rendre plus lisible ce qui est proposé.

Ces axes généraux énoncés, il nous semble souhaitable de vous donner quelques conseils pour guider votre réflexion :

Afin de ne pas déstabiliser les élèves, proposez des travaux qui s'inscrivent dans

la continuité de ceux que vous proposez habituellement en terme de volume de travail par discipline, et ne les modifier dans un premier temps que marginalement. Utilisez ainsi les ressources dont vous disposez (livres, ouvrages numériques) auxquelles vous pouvez adjoindre des ressources complémentaires (liste non exhaustive en fin de courrier).

Exploiter en priorité l'ENT et ses potentialités : c'est un cadre "usuel" et donc rassurant pour les élèves et les familles. En cas de difficulté d'accès, vous pouvez utiliser les formes plus traditionnelles de messagerie électronique. Au besoin utiliser à titre exceptionnel d'autres plateformes collaboratives plus familières aux élèves si l'ENT est saturé ou pose des problèmes de connexion.

Assurez-vous que les élèves disposent bien d'un accès internet et d'un poste de travail informatique. Si tel n'est pas le cas, rapprochez-vous de votre chef d'établissement par mail pour étudier les éventuelles solutions alternatives (prêt de matériel, support photocopié, recours à des prêts d'ouvrages ...).

Si des révisions peuvent avoir leur place, il convient de ne pas se cantonner à ces dernières, en poursuivant les apprentissages sur de nouveaux concepts et de nouvelles notions.

Il est important de s'installer dans la durée : prévoir une activité journalière et un plan de travail hebdomadaire. La structuration de ce temps pédagogique est primordiale pour permettre aux élèves et étudiants de s'organiser dans leurs apprentissages et dans les différents enseignements qu'ils auront à suivre. Dans ce contexte, il peut être opportun de leur proposer une progression temporelle accompagnée de précisions sur les modalités pédagogiques, afin qu'ils puissent se projeter dans le travail à réaliser.

Le cadre de travail scolaire pour les élèves doit être installé progressivement, sans surcharge inutile : il ne s'agit en aucun cas de mettre à disposition des élèves l'ensemble des ressources et des consignes, mais d'organiser cela dans le cadre d'un scénario pédagogique d'accompagnement à distance.

Au-delà de la réponse collective au groupe classe, nous vous incitons à être très attentifs au suivi individuel des élèves, notamment des plus fragiles, et de ne pas hésiter à effectuer des appels téléphoniques, pour éventuellement les remobiliser.

Ces grandes lignes énoncées, nous vous suggérons de prendre connaissance de la richesse et de la très grande variété des supports publiés dans les centres nationaux de ressources relevant de l'économie gestion, listés ci-dessous :

CERPEG : <http://www.cerpeg.fr/> (site généraliste)

CERTA : <https://www.reseaucerta.org/> (dominante informatique et numérique)

CRCF : <http://crcf.ac-grenoble.fr/> (dominant egestion finance)

CRCM-TL : <http://www.crcm-tl.fr/> (dominante ressources humaines et communication)

CRCOM : <https://crcom.ac-versailles.fr/> (dominante commercial et transport)

HOTELLERIE-RESTAURATION : <http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/>

SITE ECONOMIE ET GESTION : <https://ecogestion-legt.enseigne.ac-lyon.fr/leg/>

SITE DFIE : <http://dfie.ac-lyon.fr/>

VIAEDUC : <https://www.viaeduc.fr/login>

ENS/IFE : <http://ife.ens-lyon.fr/ife>

INSPE : <https://inspe.univ-lyon1.fr/>

Par ailleurs la banque nationale de ressources Edubase recense des ressources publiées sur différents sites institutionnels. Elle est présentée à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/ecogest/usages/edubase>

En matière de forum de discussion et de proposition de contenus de qualité, nous ne saurions que trop vous conseiller de vous inscrire sur la liste Ecogest nationale via le lien suivant : <http://ecogest.info/abonnement/>

Enfin, le Centre Nationale d'Enseignement à Distance propose un dispositif de continuité pédagogique « ma classe à la maison » <https://www.cned.fr/maclassealamaison/> comprenant un parcours pédagogique centré essentiellement sur l'économie, le droit et le management en première et terminale STMG. Vous aurez également la possibilité via cette plateforme de mettre en œuvre des classes virtuelles pour vos élèves.

Par ailleurs, et afin de vous accompagner au mieux dans la continuité d'apprentissage avec vos élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale STMG, mais également pour ceux de terminale STHR, nous vous adresserons d'ici la fin de semaine, un document pour permettant de poursuivre à distance le travail engagé avec vos élèves pour les préparer à l'épreuve de l'étude de gestion et de projet.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question complémentaire et reviendrons vers vous très prochainement.

Au-delà de ces conseils et recommandations, nous vous demandons avant tout de prendre bien soin de vous ainsi que de vos proches. Soyez assurés que nous serons tous les trois très heureux de vous retrouver *in situ* dans vos établissements, avec vos élèves.

Les IA-IPR d'Économie et gestion

Vincent CAMET, Jean-Charles DIRY, Véronique MONMARON